

MAIRIE DE PARIS



VÉGÉTALISONS PARIS

SEPTEMBRE 2018

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

P3 INTRODUCTION

P4 LES CHIFFRES DE LA VÉGÉTALISATION À PARIS

P6 LES ACTIONS

P8 Les nouveaux espaces verts

La carte des jardins créés ou ouverts au public

Les 4 jardins ouverts cette année

Les nouveaux tronçons de la petite Ceinture

P11 Les parisiens végétalisent leur Ville

Les jardins partagés et les jardins pédagogiques

Les permis de végétaliser

Les rues végétales

Les distributions de plantes, de bulbes, de graines et de larves de coccinelles et de chrysopes

P14 L'agriculture urbaine

Les Parisculteurs saison 1 et 2

Des murs de houblons

Des vergers dans les écoles

Le dispositif « Des arbres dans mon jardin »

P16 Plantations d'arbres

P16 Les murs végétalisés

P16 Les « Cours Oasis »

INTRODUCTION

DÉVELOPPER LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE : C'EST L'OBJECTIF AMBITIEUX DU PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DE LA VILLE DE PARIS.

Depuis 2014, la Maire de Paris mobilise toute son équipe en faveur de la protection de l'environnement et de l'adaptation de la ville au changement climatique. L'objectif est de répondre au besoin d'espaces verts des habitants d'une ville dense, développer la biodiversité, participer au rafraîchissement de la ville en limitant l'effet « îlot de chaleurs urbains » et améliorer la qualité de l'air.

Ainsi d'ici 2020, Paris comptera 30 nouveaux hectares d'espaces verts ouverts aux Parisiennes et aux Parisiens, 100 hectares de végétalisation sur les toits et les murs, une trentaine d'hectares d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine. Pour atteindre ces objectifs, la Ville de Paris a mené un vaste programme de végétalisation en créant des espaces de respiration et de détente, en invitant les Parisiens, de tous âges, à participer à la végétalisation de leur ville et en développant un nouveau modèle urbain à travers l'agriculture urbaine.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA VÉGÉTALISATION À PARIS

DEPUIS 2014,
LA VILLE DE PARIS A CRÉÉ :

18
HECTARES
DE PARCS ET
JARDINS

15
HECTARES
D'AGRICULTURE
URBAINE
soit 65 sites Parisculteurs

38 +
NOUVEAUX
JARDINS
PARTAGÉS ET
PÉDAGOGIQUES

28
JARDINS CRÉÉS
OU ÉTENDUS
DEPUIS 2014

+ DE **12 000**
ARBRES PLANTÉS
dont 1170 arbres fruitiers plantés
dans 151 écoles parisiennes

2100
PERMIS DE
VÉGÉTALISER
DÉLIVRÉS AUX
PARISIENS

1 KM
DE MURS DE
HOUBLON DANS
LA CAPITALE



LES ACTIONS

LES NOUVEAUX ESPACES VERTS

Depuis 2014, 28 jardins ont été ouverts ou étendus dans la capitale, représentant déjà 18 hectares supplémentaires accessibles aux Parisiennes et aux Parisiens.



CRÉATION

EXTENSION

LES 4 NOUVEAUX JARDIN OUVERTS CETTE ANNÉE

• Jardin Truillot (11^e)

Le nouveau jardin Truillot est le **500^e espace vert de la capitale** ! D'une **superficie de 5600m²**, il constitue un vrai espace de respiration, de détente, de loisirs et de promenade.

Il est doté d'une pelouse de **1600m²**, de nombreuses plantations – **190 pieds de vignes, 44 arbres fruitiers, 710 arbustes et 270 plantes grimpantes pour une surface globale de 132m² de murs végétalisés** –, de deux aires de jeux pour les enfants, d'une placette pour les animations culturelles et d'un mur dédié au street-art. Dans une démarche écologique, un jardin partagé et un jardin pédagogique seront à la disposition des riverains et des écoles du quartier.

Cet espace vert facilite aussi les cheminements piétons dans le quartier, en reliant les boulevards Voltaire et Richard-Lenoir, tout en créant une nouvelle perspective pour admirer l'église Saint-Ambroise. Aménagé de plein pied, il est ainsi accessible aux personnes en situation de handicap.

• Jardin du Père-Armand-David (6^e)

Le jardin du Père-Armand-David, d'une superficie de **500 m²** et niché au cœur de la Maison des Lazaristes, est un lieu de paix, caché entre la rue de Sèvres et la rue du Cherche-Midi.

Nouvellement ouvert, il est bordé de tilleuls et de platanes. Cet espace ombragé est orné de massifs carrés, agrémentés de plantes médicinales et aromatiques s'inspirant des jardins religieux. Une aire de jeux a été aménagée pour les petits.

• Jardin Sainte-Périne (16^e)

La Ville de Paris a ouvert au début de l'été 2018 deux nouvelles parcelles d'espaces verts, qui bordent la parcelle principale, totalisant **1,6 hectare**. La surface accessible au public est ainsi passée **de 2,1 à 3,7 hectares**. Ces nouvelles parcelles sont aménagées pour la promenade. Les cheminements ont été rénovés et des arbres supplémentaires ont été plantés.

• Jardin Nelson Mandela (1^e)

Le jardin Nelson Mandela, inauguré au mois de mai 2018, constituait la dernière étape de la rénovation du quartier des Halles. Il prend la forme d'une vaste prairie bordée **de 500 arbres et de nombreuses autres plantations**. Un jardin d'aventure, une aire de jeux pour enfants ainsi que des jeux d'eau permettent aux plus jeunes de profiter pleinement de cet espace public renouvelé.

Ce jardin constitue à la fois un espace de respiration, de détente et de loisirs, mais aussi un nouveau trait d'union entre l'église Saint-Eustache, la Bourse du Commerce et la partie émergée des Halles.

LES NOUVEAUX TRONÇONS DE LA PETITE CEINTURE

La Ville de Paris a engagé la reconquête de la petite Ceinture pour permettre aux Parisiens de bénéficier de ce lieu unique d'une superficie totale de **près de 40 hectares**.

L'ouverture au public du plus grand nombre de tronçons identifiés a également pour objectif de favoriser le développement de nouveaux usages : activités de promenade, de loisirs, culturelles, économiques, sportives ou encore liées à l'agriculture urbaine et aux jardins partagés.

Après l'ouverture d'un tronçon dans le 13^e arrondissement, ce sont les tronçons du 14^e et 20^e arrondissement qui seront ouverts aux Parisiens à l'automne 2018 ; les tronçons dans le 12^e, le 17^e, le 19^e faisant l'objet de travaux d'ici 2019 et celui du 18^e d'un prochain appel à projet.





LES PARISIENS VÉGÉTALISENT LEUR VILLE

LES JARDINS PARTAGÉS ET LES JARDINS PÉDAGOGIQUES

36 nouveaux jardins partagés et 2 nouveaux jardins pédagogiques ont été créés depuis 2014. Au total Paris compte 124 jardins partagés ainsi que 17 jardins pédagogiques.

Les jardins partagés sont des espaces verts cultivés et animés par les habitants. Ce sont des lieux de vie ouverts sur le quartier qui favorisent les rencontres entre générations et entre cultures. Gérés par des riverains regroupés en association, ils facilitent les relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement : écoles, maisons de retraite, hôpitaux...

Les jardins pédagogiques parisiens permettent aux enfants des écoles et des centres de loisirs de jardiner main dans la main avec les jardiniers et les conseillers environnementaux de la Ville de Paris. La charte Petites mains vertes engage les éducateurs et leurs petits jardiniers en herbe à pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement.

LES PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Ville de Paris a lancé en juin 2015 le permis de végétaliser : un dispositif qui permet aux parisiens de devenir acteur de la végétalisation de Paris. Aujourd'hui, **2100 permis de végétaliser sont en cours de validité.**

Les permis de végétaliser permettent aux parisiens d'installer une jardinière au coin de leur rue pour y faire pousser des fleurs, des plantes potagères, faire courir des plantes grimpantes sur un mur, ou encore transformer un potelet en installation végétale.

LES RUES VÉGÉTALES

Une «rue végétale» est une rue où le végétal prend place sous de multiples formes : l'herbe pousse sur les trottoirs et en pied des façades, des jardinières sont aménagées en pleine terre ou en bacs, des murs sont végétalisés, des arbres plantés.... C'est également une rue où les habitants, qui participent au projet de la conception à l'entretien en passant par la réalisation, peuvent venir jardiner et se rencontrer. Dans les rues végétales, la circulation automobile est absente ou apaisée, afin de donner la priorité aux piétons et aux mobilités douces. Paris comptera **20 rues végétales en 2020 sur l'ensemble du territoire parisien.**

Depuis le mois de mars 2018, 4 rues végétales ont été réalisées :

- Rue Gustave Coublier - 10^e
- Rue des Citeaux - 12^e
- Rue Léon Séché - 15^e
- Rue du Retrait - 20^e

LES DISTRIBUTIONS DE PLANTES, DE BULBES, DE GRAINES ET DE LARVES DE COCCINELLES ET DE CHRYSOPES

• Ventes de la pépinière municipale

Depuis quelques années, la Ville de Paris a décidé de mettre à la disposition des Parisiens les surplus du Centre de Production Horticole de Paris. Ainsi, des plantes de qualité à petits prix sont proposés aux Parisiens pour végétaliser les balcons, les cours d'immeuble ou encore les rues.

• Distribution de graines et de bulbes

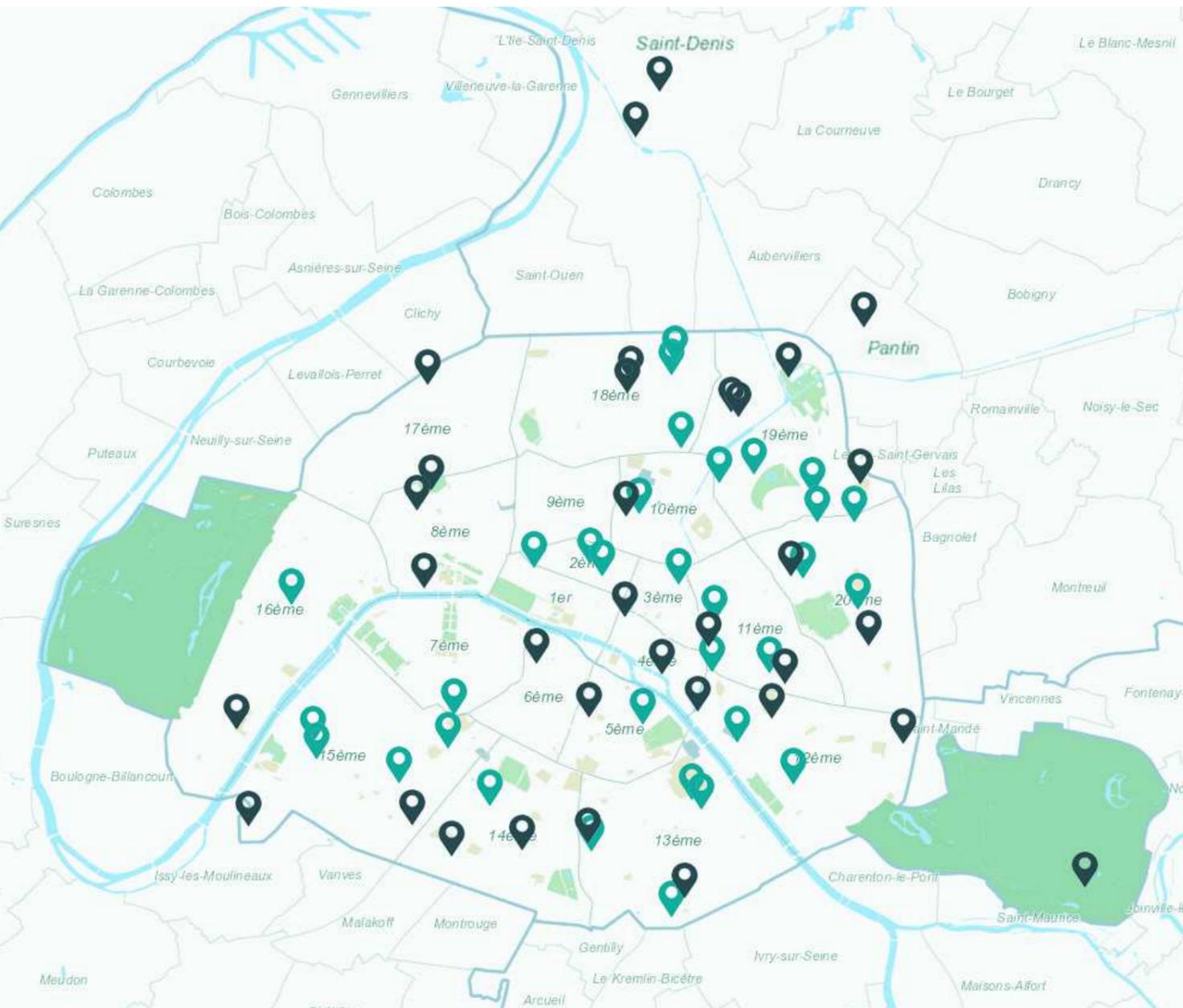
Pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de végétaliser l'espace public grâce à leur permis de végétaliser et aussi les cours d'immeuble et les balcons, la Ville a lancé en 2016 l'opération « Des graines à tous les étages » et « Des bulbes à tous les étages ». **50 000 sachets de graines et 40 000 sachets de bulbes** sont ainsi distribués gratuitement aux habitants.

• Distribution de larves de coccinelles et de chrysopes

Depuis 2017, des larves de coccinelles sont distribuées aux parisiens, en vue de les sensibiliser au jardinage écologique, accompagnement d'autant plus utile qu'à compter du 1er janvier 2019, l'utilisation de produits phytosanitaires (qui ne sont plus en vente en libre-service depuis janvier 2017) sera interdite aux jardiniers amateurs.



L'AGRICULTURE URBAINE



📍 PARISCULTEURS SAISON 1 📍 PARISCULTEURS SAISON 2

LES PARISCULTEURS SAISON 1 ET 2

D'ici 2020, le territoire Parisien disposera d'**une trentaine hectares** d'espaces **d'agriculture urbaine** dans toute sa diversité.

L'**appel à projets « Parisculteurs – Saison 1 »**, lancé en 2016, s'est traduit par la désignation de **32 porteurs de projets** diversifiés sur les toits de bâtiments municipaux, départementaux ou de partenaires, représentant **au total plus de 5 ha de surfaces**. 14 projets sont déjà installés et produisent fruits, légumes, aromates, fleurs, houblon, etc.

L'**appel à projet « Parisculteurs – Saison 2 »** a associé 2 collectivités voisines : Saint Denis et Pantin, et intégré 2 copropriétés parmi les sites partenaires. **Les 33 projets lauréats** ont été désignés en juin 2018, pour une surface totale de **plus de 9 hectares**.

L'**appel à projets « Parisculteurs - Saison 3 »**, sera lancé à l'automne.

DES MURS DE HOUBLON

L'**appel à projet "Houblon"**, lancé en novembre 2017, a pour objectif de promouvoir la culture du houblon dans la capitale et de favoriser les circuits courts. Au total, **un kilomètre de murs**, répartis sur **10 sites municipaux** ont été mis à disposition, afin d'accompagner l'émergence de brasseries parisiennes. Une seconde édition sera lancée cet automne.

Le développement de cette culture, dans des conditions respectueuses de l'environnement, permet de répondre à une demande locale de brassage, aux enjeux de développement et de valorisation de productions locales et de consommation en circuits courts.

DES VERGERS ET DES POTAGERS DANS LES ÉCOLES

1170 arbres fruitiers ont été plantés dans les **151 écoles parisiennes** disposant de suffisamment de place et d'ensoleillement pour que les arbres puissent fructifier. Des potagers ont été installés dans toutes les écoles où l'espace était disponible. Ces vergers et potagers pédagogiques sont à la fois des lieux d'apprentissage et d'initiation, de sauvegarde d'anciennes variétés, de sensibilisation à l'environnement, à la biodiversité et aux questions d'alimentation. D'ici 2020 chaque crèche aura également son potager, quand l'espace disponible le permet.

PLANTATIONS D'ARBRES

La Ville de Paris, qui s'est fixé comme objectif de **compter 20 000 arbres supplémentaires**, au cours de la mandature, a planté en mars 2018 le **10 000^e arbre**. **12 500 arbres** en plus des renouvellements d'arbres existants ont été plantés depuis le début de la mandature.

Les arbres structurent notre cadre de vie, améliorent la qualité de l'air et favorisent la biodiversité.

• Des arbres dans mon jardin

La Mairie de Paris offre des arbres aux Parisiennes et Parisiens désirant participer à l'accroissement du patrimoine arboré de la capitale. C'est l'opération « Des arbres dans mon jardin ». Dans la perspective d'une ville qui accorde une place grandissante à la végétalisation, à la nature et à la biodiversité, la Mairie de Paris encourage la plantation d'arbres sur l'espace privé en proposant des arbres aux Parisiennes et Parisiens. Chaque demandeur – propriétaire, syndic, bailleur – peut obtenir un nombre d'arbres adapté à la taille du terrain disponible.

LES MURS VÉGÉTALISÉS

Les murs végétalisés permettent à la fois d'embellir les quartiers, de proposer des espaces protégés pour permettre le développement de la biodiversité, mais aussi de participer au rafraîchissement de la ville en limitant l'effet « îlot de chaleur urbain ».

Ainsi, grâce au projet « Du vert près de chez moi » et du budget participatif 2014 « Des jardins sur les murs », **ce sont 52 murs qui ont été végétalisés**.

Au total, Paris compte **170 murs végétalisés** pour une surface cumulée totale de **12 892 m²**.

COURS OASIS

Toujours au sein des écoles et pour lutter contre les effets du dérèglement climatique, la Ville expérimente les premières cours rafraîchies, appelées « Cours Oasis » dans les écoles et les collèges. Il s'agit de remplacer l'enrobé en asphalte, qui empêche l'eau de s'infiltrer et emmagasine la chaleur, par un enrobé pour partie végétal, économe en énergie dans sa conception, clair, et donc plus frais en été, et drainant les eaux de pluie. Chaque cour dispose d'une fontaine à eau. Des arbres ont été plantés, à chaque fois que cela était possible, pour apporter de l'ombre, et la végétalisation est renforcée : zones de pleine terre, jardins pédagogiques, etc. Réalisés cet été, trois sites pilotes ont ouvert à la rentrée dans les 12^e, 18^e et 20^e arrondissements. D'autres sont prévus pour la rentrée 2019



CONTACT

Perrine Boiton
presse@paris.fr • 01 42 76 49 61